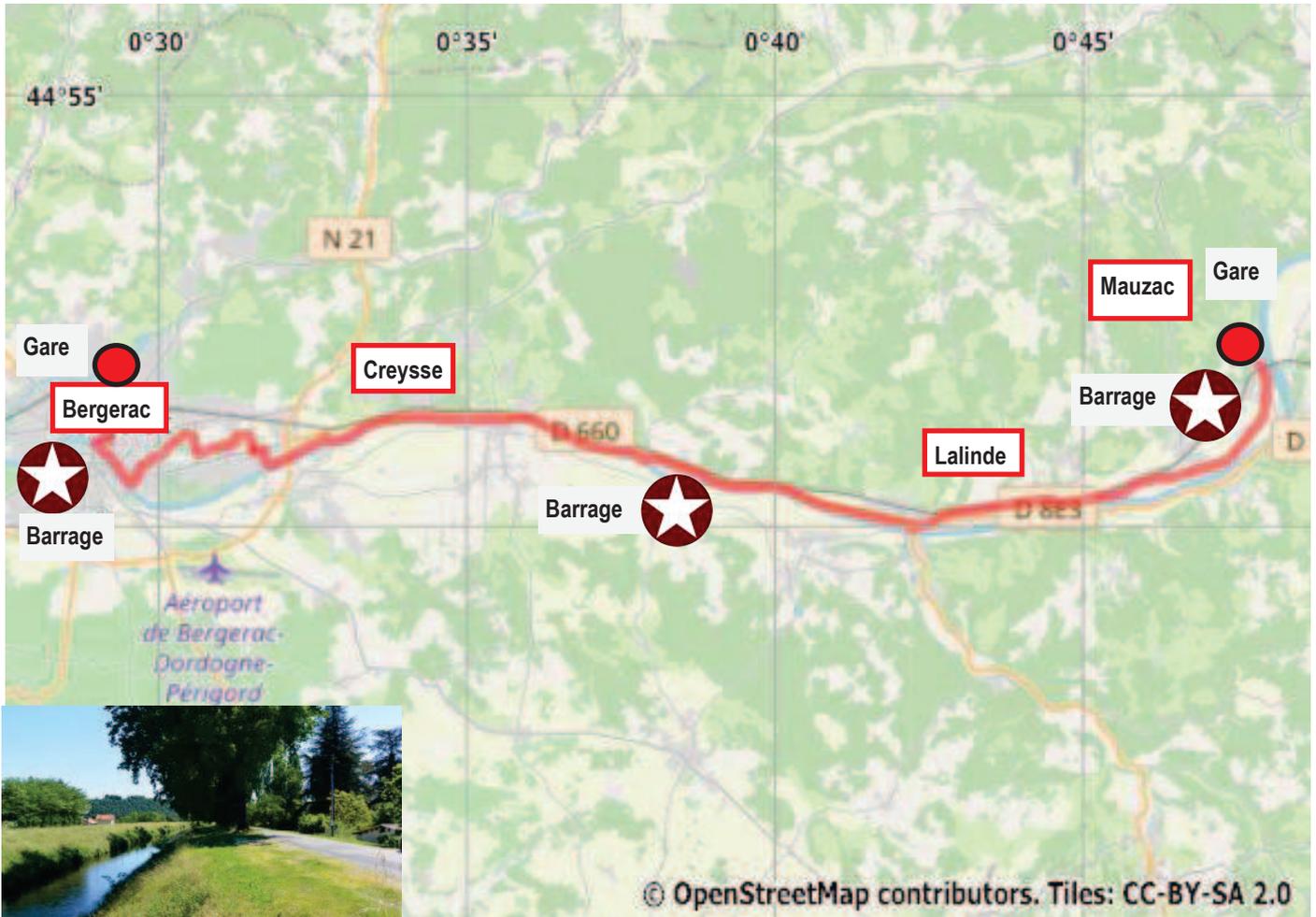




MAUZAC - BERGERAC La Dordogne des grands barrages



© OpenStreetMap contributors. Tiles: CC-BY-SA 2.0

Accès : gare de Mauzac et Grand Castang

Ligne : Bordeaux - Bergerac - Sarlat

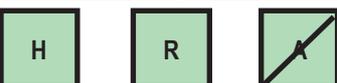
Distance : 31 km—parcours balisé sur voie verte

A découvrir : retenue d'eau de Mauzac - patrimoine fluvial - chemin de halage - villages de la vallée Dordogne
grands barrages de la vallée Dordogne

Services ville de Bergerac



Services village de Mauzac



La ville de Bergerac fut un port important sur la Dordogne au temps de la batellerie. Des aménagements sur la rivière en amont et en aval témoignent encore de cette époque, dont les barrages créés pour faciliter la navigation ou pour la production électrique.

Randonnée facile à vélo sur la voie verte (ancien chemin de halage) entre Mauzac et Bergerac pour découvrir les berges de la Dordogne et les grands barrages qui ont été installés sur son cours. A Mauzac, la retenue d'eau importante permet la pratique d'activités nautiques tels que la voile, l'aviron, le canoë, la pêche...



+



A/R

Départ place de la Poste à Mauzac- 44.86458, 0.79775

Sortir du parking et prendre à droite rue de la Rivière, puis reprendre à 30 mètres à droite Avenue de la Grand Rue, passer sous la ligne de chemin de fer et poursuivre toujours tout droit jusqu'au canal. Le traverser, et continuer sur le chemin de halage au plus près du canal.

13,7 km : à Sainte Capraise de Lalinde, continuer tout droit entre canal et rivière. Rouler 2 km, puis après le passage sur le pont, prendre la route en sens interdit à gauche.

21km : passage à Creysse. Rouler encore 4 km, puis au grand carrefour sur la RD, traverser, longer la route à gauche. Retrouver la voie verte après la maison.

Pour bénéficier de la trace GPS, scannez le QR Code ou tapez l'adresse dans votre navigateur

<https://bit.ly/37FlptR>



Au départ du village de Mauzac et de son plan d'eau au niveau du barrage, le parcours longe un canal creusé entre 1838 et 1843 pour faciliter la navigation vers Libourne et Bordeaux.

Le long de cet itinéraire se trouvent des ouvrages remarquables, comme l'écluse et la maison éclusière de Mauzac, le « pont canal » de Saint-Capraise-de-Lalinde, l'escalier d'écluses de Tuilières avec un bassin de croisement, et le barrage de Tuilières de 19,30 m de haut et de 105 m de longueur. Ce barrage est équipé d'un ascenseur à poissons.

Ce mécanisme original destiné aux poissons migrateurs comme le saumon, est pourvu d'une paroi vitrée pour observer son fonctionnement et les espèces qui l'empruntent.

A Lalinde, ancienne bastide, une chapelle située à l'aplomb de la rivière rappelle la présence d'un monstre légendaire qui vivait caché dans la rivière : le coulobre, qui faisait chavirer les bateaux qui assuraient le commerce sur la vallée. Après un passage au quai Cyrano dans Bergerac, qui fut un port fluvial important, il est possible d'accéder à la gare ou de parcourir 6km supplémentaires pour voir le barrage du Grand Salvette, mis en service en 1852 pour transformer cette partie de la Dordogne en un bassin profond afin de faciliter la navigation.